



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

loyers

Question écrite n° 132162

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la question de l'encadrement des loyers. Interrogé le 29 janvier dernier sur la possibilité d'encadrer les loyers, une mesure réclamée depuis longtemps par nos concitoyens, le candidat de la majorité à l'élection présidentielle avait répondu : « Si on fait l'encadrement des loyers, c'est très simple : plus personne ne louera et plus personne ne construira. C'est exactement le contraire de ce qu'il faut faire. Cela n'a marché nulle part, même à l'époque de l'Union soviétique ». Ironisant sur une mesure réclamée par les plus modestes de nos concitoyens, le candidat avait alors méprisé les aspirations de toute une partie du peuple. Aussi, quelle ne fut pas l'étonnement de nos concitoyens lorsqu'interrogé sur ce système par un magazine français, il a récemment déclaré : « C'est une bonne idée. Il ne s'agit pas de bloquer les loyers mais bien d'un encadrement. Je l'appliquerai ». Il lui demande comment il explique ce revirement d'opinion et de bien vouloir lui préciser quelles sont exactement les intentions de la majorité en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132162

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3141

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)